

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Nicole THOMAS

Rapporteur :

Monsieur André ERBS

**N° CP/2019/248 - 65520 - Fonds d'attractivité
Contrats Départementaux
Proposition d'aide pour la création de quatre nouvelles
structures périscolaires sur le périmètre de la Communauté de
Communes du pays Rhéna**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur Proposition de son Président, décide :

- de soutenir, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, le renforcement de l'attractivité du territoire de l'Alsace du Nord à travers la création de quatre nouvelles structures périscolaires et l'accompagnement de la politique enfance sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays Rhéna ;
- de mobiliser son ingénierie en faveur de ces projets, notamment les services de la de la Mission Action Sociale de Proximité, de la Mission Enfance Famille et de la Mission Education, Sport et Jeunesse ;
- d'approuver les termes du projet de convention partenariale pour la mise en place d'une stratégie enfance à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes du Pays Rhéna, la commune de Sessenheim, la commune d'Offendorf, la commune de Rountzenheim-Auenheim et le SIVU de l'Uffried joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention ;

- d'attribuer une subvention d'investissement, au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement, de 346 120 € à la commune de Sessenheim pour la création d'une structure périscolaire ;
- d'attribuer une subvention d'investissement, au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement, de 229 556 € à la commune d'Offendorf pour la création d'une structure périscolaire ;
- d'attribuer une subvention d'investissement, au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement, de 311 310 € à la commune de Rountzenheim-Auenheim pour la création d'une structure périscolaire ;
- d'approuver les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la commune de Sessenheim, la commune d'Offendorf et la commune de Rountzenheim-Auenheim joint en annexes à la présente délibération et autorise son président à signer ces conventions.

Non participation au vote : Monsieur Denis HOMMEL

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128038-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19